

L'Organisation Mondiale du Commerce va bouleverser votre vie



Cancún septembre 2003

Ce qui se négocie aujourd'hui ...

modifiera votre vie demain

Ce document vous présente un aperçu rapide des enjeux qui sont discutés en septembre 2003 au sommet de l'OMC à Cancún (Mexique) et ...

les conséquences sur votre vie de tous les jours

1	Introduction sur l'OMC
2	AGCS ou libéralisation des services
4	ADPIC protection intellectuelle
6	L'agriculture
8	Droits sociaux
10	Environnement et santé
12	Produits non agricoles
14	Nouveaux thèmes
16	Fonctionnement de l'OMC

Les enjeux de Cancún © :

Ceci est une publication d'organisations membres du Forum Social de Belgique : 11 11 11 Koepel van de Vlaamse Noord-Zuidbeweging – ATTAC – CADTM – Centre d'action Laïque de la province de Liège – CNCd opération 11.11.11 – CSC – FGTB – Inter-Environnement Wallonie – Oxfam Solidarité – POLLEN asbl – Solidarité Socialiste

OMC

Organisation Mondiale du Commerce

Trois lettres qui vont bouleverser votre vie

L'organisation mondiale du commerce a été fondée en 1994. Différents traités y ont été signés sur : le commerce des services, l'agriculture, les brevets,... L'OMC est composée, à ce jour, de 146 pays (dont la Belgique).

L'objectif **officiel** de l'OMC est de supprimer tout obstacle au commerce. Pour atteindre cet objectif, l'OMC veut supprimer toutes les entraves telles que règlements, normes, droits de douane, accords particuliers entre pays, monopoles publics etc. **En pratique**, l'objectif de l'OMC n'est pas le développement au service des peuples du monde ; son objectif est de libéraliser le commerce au profit des sociétés transnationales¹.

Comme vous le verrez dans les pages suivantes, les enjeux qui y sont négociés vous touchent directement.

En septembre 2003 à Cancún (Mexique), les Ministres du Commerce de 146 pays se réunissent afin de négocier des modifications dans les traités en cours et de négocier de nouveaux accords sur : la libéralisation des investissements, l'accès aux marchés publics, la facilitation des échanges.

Il est temps de montrer que nous ne sommes pas d'accord avec cette vision du commerce.

Oui au commerce qui se met au service de l'homme et du développement durable... mais pas l'inverse!

¹ Sociétés actives partout dans le monde mais qui sont dirigées au départ d'un pays

AGCS Accord Général sur le Commerce des Services

La libéralisation du commerce des services à tout prix.

Suite aux pressions des sociétés transnationales du secteur des services¹, les gouvernements des pays industrialisés poussent à la libéralisation des services et à leur "vente aux privés". C'est-à-dire :

- L'ouverture à la concurrence, ce qui revient à offrir la gestion d'un service autrefois contrôlé par le public à **la loi du marché qui fonctionne en donnant la priorité au profit.**
- moins de règlements... **les normes sociales, d'environnement et les principes de précaution partent aux oubliettes.**
- même traitement entre entreprises locales et étrangères.
- ouverture de nouveaux secteurs au marché → libéralisation de l'eau, l'électricité, la poste...mais aussi la santé ; **Est-ce qu'une "industrie de l'éducation" va remplacer l'enseignement public et libre tout en fonctionnant avec des subsides ? Le profit des actionnaires définira-t-il la mission de l'école ?**
- Une fois qu'un pays a choisi d'inclure un type de service dans l'AGCS, **il ne peut plus revenir en arrière**, à moins d'offrir des compensations aux autres pays.

Objectifs de l'OMC

Ouvrir de nouveaux marchés du secteur des services qui représente ¼ des échanges mondiaux². Remplacer la justice sociale et économique par la loi du marché et donc offrir un modèle de société à deux vitesses.

¹ Service : toute activité qui n'est pas du secteur de l'industrie ou de l'agriculture ; ex : informatique, assurance, distribution, poste, eau, éducation, soins de santé, ...

² Par exemple : 2 000 milliards d'€ pour l'éducation, 1 000 milliards pour l'eau

2

ADPIC

Accords sur les Droits de Propriété Intellectuelle relatifs au Commerce

Le droit à la propriété est plus important que le droit à la santé ou aux savoirs traditionnels.

Cet accord spécifie des règles permettant de protéger, entre autres : les droits d'auteur, les marques, les brevets, ...

- la durée de protection du brevet est de 20 ans.
- même traitement pour les entreprises (organisations) nationales qu'étrangères¹.
- fin des traitements préférentiels envers certains pays².
- protection des découvertes sur les organismes vivants ; **on ne fait pas de distinction entre découvertes** (quelque chose qui existe déjà) **et inventions** (quelque chose qu'on crée).

L'ADPIC affaiblit la convention sur la biodiversité et n'accorde pas de protection sur les savoirs traditionnels (art 27.3.b).

Objectifs de l'OMC

L'accord ADPIC a été rédigé par le lobby pharmaceutique afin de protéger leurs intérêts, à savoir vendre les médicaments au prix fort.

¹ Règle du "traitement national".

² Règle de la "nation la plus favorisée"

4

Dangers

Les services publics : démantelés sous prétexte d'efficacité insuffisante. Nous deviendrons des clients en fonction de la taille de notre portefeuille (école, santé, transport en commun...).

Vu la mainmise des transnationales, les pays du sud seront dans l'incapacité de développer leur secteur des services. Il s'agit donc d'imposer un modèle de développement qui ne correspond pas aux réalités des pays les plus pauvres.

Les gouvernements démocratiquement élus ne seront plus en mesure de changer ou améliorer les choix de leurs prédécesseurs.

Des exemples

Les catastrophes ferroviaires en Angleterre et les retards des trains privés sont tels que l'Etat doit corriger les erreurs et faire marche arrière en réinjectant de l'argent (pour info : Londres-Gloucestre **150km = 56€** Liège-Bruges **197km = 15,8€** au tarif plein, aller simple, juin 2003).

A La Paz (Bolivie), depuis que la distribution d'eau est gérée par une filiale de Suez-Lyonnaise des eaux, le prix de l'eau a été **multiplié par 6**.

Les parents doivent payer les enseignants là où l'Etat est contraint de ne pas investir (Etats Unis, Mali, ...).

Que demander ?

Le gel de cet accord afin d'en évaluer les répercussions et le modifier. Il faut protéger les services d'intérêt généraux et les droits élémentaires comme l'éducation, la santé, l'information, en sauvegardant des services publics efficaces et de qualité : **Les services publics doivent être sortis de l'AGCS.**

L'Europe ne peut pousser les pays en développement à libéraliser des services publics essentiels ex : l'eau, l'électricité, l'éducation...

3

Danger

5 000 personnes meurent chaque jour de la tuberculose, 1 enfant meurt toutes les 30 secondes de la malaria. Les brevets sur les médicaments renforcent les monopoles des entreprises, élèvent les prix et empêchent les pays en développement d'avoir un accès à des médicaments essentiels. Depuis 2 ans, la production de médicaments "génériques" est autorisée uniquement en cas d'urgence nationale, mais leur importation n'est pas permise. Que font les pays qui n'en produisent pas et qui subissent une épidémie?

Grâce à l'art 27.3.b (anti-biodiversité), les sociétés du Nord pourront piller allègrement les savoirs traditionnels et collectifs des pays du Sud. Le droit à la propriété est-il plus important que le droit à la santé ou aux savoirs traditionnels ?

C'est la fin des transferts de technologie entre le Nord et le Sud car 97% des brevets sont détenus par des entreprises du Nord.

Que demander ?

Si les pays industrialisés bloquent la révision de cet accord, un moratoire sur l'application de cet accord s'imposerait.

L'eau, l'air, les végétaux et les animaux ainsi que les micro-organismes et tous les autres organismes vivants et leurs composantes doivent être considérés comme des "biens publics mondiaux" et ne peuvent pas être brevetés.

Chaque pays a le droit de produire ou d'importer les médicaments de base "génériques" qui peuvent stopper des épidémies et cela, quelle que soit la maladie.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) s'occupe déjà de la protection intellectuelle, il est inutile que l'OMC traite cette matière. Il est donc nécessaire de sortir l'ADPIC de l'OMC.

5

Agriculture

Un modèle d'agriculture industrielle pour tous au mépris de la qualité, de la souveraineté et de la sécurité alimentaire

L'accord sur l'agriculture n'a pas pour objectif de garantir une **alimentation accessible, suffisante et de qualité** pour tous. Il ne recherche pas la souveraineté des peuples sur leur alimentation.

Les pays industrialisés protègent leur agriculture par des droits de douane et en octroyant des primes à la production et à l'exportation. Les prix de référence mondiaux sont tirés vers le bas par la surabondance des produits et par les subsides des pays riches.

Le Fonds Monétaire International¹ interdit aux pays en développement de subventionner leur agriculture. Ils sont, également, menacés par l'arrivée sur leur marché de produits agricoles (subventionnés) à des prix plus faibles que ceux de leur production locale. Pour être sûr d'imposer cette concurrence déloyale, l'OMC oblige aux pays d'importer minimum 5% de chaque produit même si le pays en produit assez pour lui-même. A terme c'est la disparition de l'agriculture du sud qui est en jeu.

Objectifs de l'OMC

Augmenter les échanges agroalimentaires. Cela va se faire, en pratique, au profit exclusif de l'industrie agroalimentaire. Tout ceci, protégeant les marchés des pays industrialisés.

¹ Institution internationale qui offre des prêts sous conditions strictes

Les droits Sociaux¹

Les grands oubliés de l'OMC

Pour l'OMC l'affaire est entendue : plus de commerce mondial égal plus de croissance et la croissance veut dire salaire plus élevé, de meilleures conditions de travail et une sécurité sociale supérieure.

Ce n'est pourtant pas toujours ce qui se passe dans la réalité. Grâce à la mondialisation, les produits peuvent être fabriqués n'importe où dans le monde. Les transnationales ne sont plus bloquées par des frontières ou règlements. Libres comme l'air, elles en profitent pour mettre les pays en concurrence et obtenir les avantages les plus favorables pour leurs investissements (salaires minimales, fiscalité attirante, normes sociales et environnementales dérisoires, etc.).

Comme le disait l'ancien directeur d'ABB² : *" la mondialisation c'est la liberté pour mon entreprise d'investir où elle veut, autant de temps qu'elle veut afin d'y produire ce qu'elle veut et de le vendre où elle veut... Ceci avec le moins d'obligations possibles au niveau social "*

Objectifs de l'OMC

La liberté de commercer est la priorité absolue de l'OMC. Ce qui compte c'est le coût et la rentabilité du produit final, peu importe les conditions dans lesquelles les produits sont conçus et les conséquences au niveau environnemental ou social (avec d'éventuels recours à l'esclavage ou au travail des enfants).

¹ et les autres droits fondamentaux comme la santé, l'hébergement, l'éducation, l'eau

² Percy Bamevik qui pris sa pension avec une fortune sous forme d'actions d'ABB (Asea Brown Boveri) alors que ses actionnaires n'étaient même pas informés.

Dangers

Favoriser un seul type d'agriculture : l'agriculture industrielle et intensive (poulets en batterie, grande utilisation de pesticides...).

L'environnement paiera le prix fort de cette concurrence furieuse où les Etats ne pourront plus intervenir pour réguler le marché.

Dans les pays les moins avancés, 60 % des familles dépendent de l'agriculture : leur survie est directement menacée.

Des exemples

L'agriculture industrielle a produit : **Vache folle ; Poulet à la dioxine ;** et utilise les **Organismes Génétiquement Modifiés**.

L'Europe condamnée (190 millions€/an) par l'OMC parce qu'elle importe des bananes des pays ACP (Afrique Pacifique Caraïbes) à des prix plus favorables¹.

Que demander ?

La suppression des subventions qui permettent de vendre un produit agricole sur les marchés mondiaux à un prix inférieur au prix réel de production.

Rediriger ces subventions vers un développement durable local.

Laisser les pays protéger leur agriculture (en limitant les importations par des quotas ou droits de douane), réguler et subventionner l'agriculture destinée à leur souveraineté alimentaire... toutes choses impossibles actuellement dans le cadre de l'OMC.

¹ par rapport aux bananes exportées par les transnationales américaines. L'Europe a été obligée de supprimer d'ici 2006 ce régime en faveur des pays ACP. Voir doc OMC: WT/DS27/ARB

Dangers

Le monde devient un grand bazar où les pays étalent leurs produits à prix réduits en affichant les salaires les plus bas et les conditions sociales minimales. Résultat : des produits sans cesse moins chers mais des salariés/consommateurs avec de moins en moins de pouvoir d'achat pour les acheter.

Sans droits sociaux, pas d'éducation assurée. Un cercle vicieux apparaîtra où les générations futures ne pourront se concurrencer que sur base de salaires de misère ou de conditions de travail dangereuses.

Exemples

Nos vêtements proviennent de plus en plus de zones franches où les entreprises n'ont pas à payer de salaires minimum et où les syndicats sont interdits.

Que demander ?

L'OMC doit reconnaître les droits fondamentaux des travailleurs (liberté de se réunir, liberté des conventions collectives, interdiction du travail des enfants, du travail obligatoire, ou des discriminations)¹ et admettre que le droit au commerce passe après les droits sociaux.

Il faut mettre en place une structure de concertation entre l'OMC et l'OIT et d'autres organisations internationales afin d'examiner en profondeur les liens entre les règles du commerce et les droits fondamentaux qui doivent rester prioritaires sur les règles du commerce.

L'OMC doit condamner les atteintes aux normes fondamentales des travailleurs comme celles commises dans les zones franches.

¹ Ces règles sont fixées dans les conventions de l'OIT (organisation Internationale du Travail) et ont été signées par la majorité des pays du monde.

Environnement - Santé

Rien ne peut nuire au commerce surtout pas le principe de précaution

Les accords de l'OMC n'accordent qu'une importance minimale aux problématiques environnementales. Comme expliqué auparavant, l'objectif est de faciliter le commerce et non d'assurer une terre viable pour les générations futures.

Le principe de précaution n'est pas reconnu comme valable par l'OMC... pire, il est considéré comme un obstacle au commerce et donc punissable. Dans les jugements pris par l'Organe de Règlement des Différents (la cour de justice de l'OMC), le principe de précaution n'a pas été retenu.

Des exemples

Le **bœuf aux hormones** fait l'objet d'une interdiction en Europe ; les Etats-Unis et le Canada l'ont contestée. Lors du procès à l'OMC, c'est l'Europe qui devait prouver que les hormones avaient un impact sur la santé alors qu'il aurait été plus logique de demander aux USA de prouver que leurs hormones étaient inoffensives pour la santé. Finalement l'**ORD** a condamné l'Europe à 116 millions de dollars de compensations par an¹.

Les **OGM** (**O**rganismes **G**énétiquement **M**odifiés) ont été créés par des transnationales comme Monsanto, Novartis, etc. afin, par

¹ Jugement rendu le 12 juillet 1999 ; document : WT/DS26/ARB

Produits non agricoles

Accès aux marchés des produits non agricoles

La voie ouverte aux produits industriels venu du Nord

Suite à des pressions des pays industrialisés, une nouvelle négociation est en cours afin de réduire ou d'éliminer les droits de douane ainsi que les autres réglementations limitant le commerce des produits non agricoles.

Les industries des pays riches se sont développées et ont fait des progrès énormes en productivité grâce aux politiques de subventions et de protections au bénéfice des entreprises en démarrage.

Les pays du sud attendent de pouvoir, eux aussi, en faire autant, le temps nécessaire à un développement qui leur permettra de rivaliser avec les productions du Nord¹.

Les pays du Nord doivent cesser d'imposer l'ouverture des autres marchés en continuant à se protéger outrageusement².

Objectifs de l'OMC

Traiter de la même manière les pays développés et les pays en retard de développement. Et donc donner aux produits des pays riches un accès aux marchés du reste du monde, sans limitation comme des droits douane ou règlements.

¹ Article 21 du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)

² Exemple de déséquilibre : Les USA protègent leur sidérurgie par des sur-taxes de 8 à 30%. L'Europe a porté plainte à l'OMC mais elle ne prendra pas les sanctions que l'OMC a accordée car les USA ont accepté de faire des exceptions pour les produits en provenance d'Europe. Les petits pays ne sont pas assez influents pour négocier cela

exemple, de rendre la plante tolérante à un herbicide (Roundup ... de Monsanto) ou de retarder la maturation des fruits ...

Le consommateur n'a jusqu'à présent pas retiré de bénéfices des OGM : ni réduction de prix, ni meilleure qualité.

Par contre de nombreux dangers se présentent : transmission d'allergies ou substances toxiques ; plantes sauvages et insectes plus résistants ; endettement des paysans du Sud condamnés à acheter chaque année les semences brevetées ; monopole des grandes firmes (le paysan dépend de ces firmes) ; dispersion en dehors des cultures et diminution de la biodiversité ; manque d'information et de transparence.

Les nouveaux OGM étaient interdits en Europe depuis 98 ; ils seront bientôt à nouveau autorisés, mais des réglementations adoptées en juillet 2003 par le Parlement Européen imposeront notamment d'étiqueter les produits qui contiennent plus de 0,9% d'OGM

Il faut savoir que les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine, l'Egypte, l'Australie, la Nouvelle Zélande et d'autres pays latino-américains avaient préalablement porté plainte devant l'OMC contre le moratoire de l'Union Européenne.

Que demander ?

Le principe de précaution doit passer avant les objectifs du commerce et il ne peut être interprété comme un obstacle au commerce.

L'OMC doit tenir compte des accords multilatéraux sur l'environnement, sur la biodiversité et soumettre les règles du commerce à la protection de la santé et de l'environnement.

Tant que des études scientifiques ne prouvent pas que les OGM, sont sans danger ou qu'il n'y aura pas "pollution" d'organes modifiés, un état doit pouvoir refuser leur utilisation sur son territoire.

Dangers

Seuls les industries qui acceptent de jouer le jeu de la sous-traitance pour les transnationales résistent. Pour les autres, l'ouverture des marchés vaudra dire effondrement industriel (comme en Afrique de l'Ouest)... une nouvelle colonisation commerciale se prépare.

Le déséquilibre de la balance commerciale des pays en développement continuera de se creuser et leur dette envers d'autres pays va encore augmenter.

En supprimant les droits de douane, on enlève une importante source de financement pour les pays en développement. Car ces pays ne peuvent, justement, pas mettre en place facilement d'autres sources de financement.

Résultat: au lieu de lutter contre la pauvreté, on va encore l'aggraver.

Des exemples

Les pays du sud ne peuvent exporter des textiles qu'en nombre limité vers l'Europe à cause de quotas.

Le secteur du tissu au Mali est en grande difficulté, concurrencé par les textiles asiatiques.

Que demander ?

Les règles d'accès au marché doivent se concevoir dans l'objectif de promouvoir et favoriser le développement industriel de chaque pays.

Les pays en développement doivent pouvoir protéger leur industrie par des droits de douane.¹

Les pays industriels, eux, doivent ouvrir davantage leurs marchés.

¹ Ceci au moyen de la méthode appelée traitement spécial différencié.

Les nouveaux thèmes

Encore moins de pouvoir pour nos gouvernements grâce aux accords sur les investissements et marchés publics.

Sur la table de négociation de Cancún, les gouvernements vont être confrontés à une telle quantité de thèmes que seuls quelques experts parviendront à s'y retrouver.

Les négociations risquent d'être encore plus alourdies par l'inscription des fameux "nouveaux thèmes".

Certains participants, dont l'Europe en tête, désirent à tout prix obtenir un accord à l'OMC sur des sujets comme : l'investissement, les marchés publics, les règles de concurrence, l'environnement.

Objectifs de l'OMC

Un accord sur **les investissements** permettrait à l'OMC d'offrir plus de sécurité et de protection aux investisseurs internationaux.

Un accord sur **les marchés publics** rendrait officiellement ces marchés plus transparents. Mais dans la réalité on cherche à ouvrir les marchés publics des pays en développement au bénéfice des entreprises plus productives des pays riches.

Un accord sur **les règles de concurrence** obligerait chaque pays à modifier ses lois et ses règles de concurrence afin de s'assurer que les entreprises étrangères sont traitées comme les entreprises nationales.

14

Fonctionnement de l'OMC

OMC non transparente et non démocratique.

L'OMC est à la fois un lieu de décision (comme Cancún cette année), un lieu d'exécution de ces décisions (par différents organismes) et aussi un tribunal où se règlent les disputes commerciales issues des règles de l'OMC. Aucun autre organisme n'a jamais eu une telle puissance, encore accrue par l'absence de séparation des pouvoirs.

Sous une forme de fausse démocratie (un pays, une voix), l'organisation mondiale du commerce est, dans les faits, gouvernée par les pays riches car ils y imposent leurs consensus. Exemple : des réunions dites "Mini-ministérielles" préparatoires à l'OMC se réalisent seulement entre pays riches et leurs pays invités (certains pays sont volontairement exclus de ces réunions).

Les accords de l'OMC donnent certaines facilités¹ aux pays en développement afin de les aider dans la mise en œuvre de ces accords. Ces dispositions n'ont pas été entièrement exécutées.

Les pays en développement n'ont pas les moyens pour suivre la multitude des dossiers en cours et négocier correctement. Or, un pays absent des débats n'a aucun poids.

L'**O**rgane de **R**èglement des **D**ifférents (tribunal de l'OMC) n'est ni transparent ni démocratique : les débats se passent à huis-clos ; les jugements ne sont pas pris par de vrais magistrats ; le coût des procédures est trop élevé pour les pays pauvres.

¹ traitement spécial et différencié

16

Danger

Avec un accord sur les investissements, les Etats, et donc les citoyens, auront encore moins à dire. Il ne sera plus possible d'empêcher des entreprises d'exploiter la main d'œuvre, d'endommager l'environnement ou la santé de la population.

Un accord sur les marchés publics empêchera l'utilisation de critères autres que le prix dans l'attribution de marchés publics. Comme par exemple : respecter des obligations sociales ou écologiques.

Exemples

Retenons une leçon des Amériques : L'accord de libre échange Nord-Américain (ALENA) contient des règles qui protègent les investisseurs. Grâce à ces règles, la Société Ethyl Corp a attaqué le Canada en 1997 parce qu'il voulait interdire les additifs toxiques au benzène dans l'essence. Un an plus tard, le Canada a dû retirer sa loi et a même payé une compensation de 13 millions de dollars.

Que demander ?

Ne pas alourdir l'agenda de négociation de la conférence de Cancún en introduisant de nouvelles matières.

Refuser tout accord sur l'investissement qui donnerait des droits aux entreprises et aucunes obligations ; refuser un accord qui limiterait les compétences des gouvernements en matière de régulation de l'économie.

Refuser tout accord sur les marchés publics qui empêcherait les gouvernements d'ajouter des conditions sociales, écologiques ou d'autres conditions que le prix dans les règles d'octrois de marchés.

15

Exemples

Les pays riches disposent de nombreux spécialistes à Genève (siège de l'OMC) alors que deux douzaines de Pays en Développement n'ont même pas un représentant à Genève pour défendre leurs intérêts.

Le Commissaire Européen négocie à l'OMC avec un mandat qui date de 4 ans. Nos parlementaires ne sont pas correctement informés. Quand un accord est signé, ils ne peuvent que l'accepter ou le rejeter sans modification.

Que demander ?

Mettre en pratique le traitement spécial et différencié.

Mettre fin à la pratique des conférences "Mini-ministérielles". La méthode du "consensus" dans les processus de décisions n'est, dans la réalité, pas démocratique et doit être supprimée.

Obtenir une séparation des pouvoirs entre l'ORD et l'OMC et créer une véritable cour de justice commerciale internationale.

Revoir le mandat du Commissaire Européen au Commerce et garantir un contrôle parlementaire des orientations choisies par l'Europe ou la Belgique à l'OMC après audition des ONG, des syndicats et des associations.

Garantir que le droit au commerce passe après les droits sociaux (normes fondamentales du travail), les droits environnementaux et culturels.

Intégrer l'OMC dans le système des Nations Unies, lui-même réformé et démocratisé.

17

Passez à l'action

Vous qui connaissez un homme politique

Interpellez-le sur l'OMC ; envoyez-lui vos commentaires et pourquoi pas une copie de ce document.

Différentes organisations belges ont pris position par rapport aux enjeux de Cancún dans un document qui se trouve sur nos sites. Il peut également être envoyé à ceux qui nous représentent au gouvernement.



Dans la rue, montrez votre indignation

Rejoignez-nous au Rond-Point Schuman à Bruxelles le **9 septembre** pour une action symbolique à 12h.

Pour plus d'information

Demandez le dossier **Les enjeux de Cancún** par R. M. Jennar Chez Oxfam Solidarité 02/501.67.00

Visitez le site www.wsf.be rubrique "agenda"